

LETTRE OUVERTE

OBJET : *Cadre de référence sur les mesures de contrôle en milieu scolaire — alerte sur des dérives qui compromettent le développement et l'avenir des enfants*

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous tenons à vous alerter sur une réalité préoccupante qui s'installe dans les écoles du Québec. Depuis la diffusion, en novembre 2024, du Cadre de référence sur les mesures de contrôle en milieu scolaire (FCSSQ et ministère de l'Éducation), les nouvelles directives interdisent au personnel scolaire d'intervenir physiquement, même de façon douce et proportionnée, auprès d'un élève en crise qui s'oppose et ne répond pas aux consignes verbales, tant que celui-ci ne frappe pas ou ne menace pas directement l'intégrité physique d'autrui et ce, même lorsque l'enfant agit de façon gravement désordonnée.

Comment cette politique se traduit concrètement en classe

Tant qu'un enfant ne frappe pas, il peut crier, insulter, cracher, marcher sur les tables, briser du matériel, renverser le mobilier, dessiner sur les murs, se sauver partout dans l'école, empêchant toute une classe de fonctionner, et ce, pendant un temps illimité, sans qu'aucun geste d'arrêt physique « doux et bienveillant » ne puisse être posé.

Les interventions se limitent alors à éloigner les autres élèves et à tenter des consignes verbales qui, le plus souvent, s'avèrent totalement inefficaces, puisqu'un enfant en crise se trouve, par définition, en état d'opposition. Cette politique de « non-intervention », présentée comme une protection des droits, produit déjà des dérives graves et des impacts profonds et mesurables non seulement sur les élèves en crise, mais également sur tous les autres élèves, contraints de subir, de façon imprévisible et récurrente, ces situations de désorganisation majeure.

Un impact lourd sur la majorité des élèves

Ces scènes, qui seraient en grande partie évitables, n'ont rien de ludique. Elles génèrent chez la très grande majorité des élèves de la peur, des tensions, de l'anxiété, un stress important et des malaises émotionnels sévères, pour ne pas dire de la terreur. Lorsque ce spectacle devient récurrent, il mine le sentiment de sécurité affective et psychologique essentiel à tout apprentissage et au développement sain des enfants.

Une autorité enseignante qui s'effrite

Quant à l'enseignant responsable du groupe, il voit son autorité s'éroder et toute possibilité de guider véritablement l'élève en difficulté lui échapper, jusqu'à se retrouver dans une situation d'impuissance. Chaque fois que ces épisodes se répètent, c'est tout le respect qu'il s'efforce de construire auprès de l'élève concerné comme auprès du groupe qui s'effrite avant même d'avoir pu s'enraciner.

Cette nouvelle approche a pour effet pervers de donner un pouvoir énorme à une très faible minorité d'élèves en forte dysrégulation émotionnelle et comportementale. Quand un élève se désorganise, on déplace désormais dans un autre local, tous les autres élèves qui veulent apprendre et qui respectent les

règles. C'est l'élève en crise qui reste en place et qui impose, sans aucune limite tant qu'il ne frappe pas, sa volonté et ses comportements désorganisés à la majorité. Les intervenants scolaires, les mains liées et réduits au rôle de spectateurs, deviennent impuissants face à des crises qui rendent les enfants perturbateurs « intouchables ».

Intervenir sur l'ensemble du groupe plutôt que sur l'élève en crise relève d'une logique totalement inversée. Quel message envoie-t-on aux enfants lorsque l'on demande à la majorité de s'adapter à la minorité la plus disruptive ?

Un tort profond causé à l'enfant en crise

On semble perdre de vue que cette politique nuit aussi, et profondément, à l'enfant en difficulté. En effet, privés d'une intervention précoce et bienveillante, les enfants en difficulté ne reçoivent pas l'accompagnement dont ils ont pourtant besoin pour apprendre à se réguler. La régulation émotionnelle ne s'apprend pas seul : elle se construit à travers des limites claires et la corégulation offerte par un adulte calme, bienveillant, présent et capable d'agir au bon moment. Sans ce cadre, l'enfant reste prisonnier de ses propres tempêtes intérieures, sans outil pour en sortir dignement, et chaque crise non accompagnée laisse en lui des séquelles de honte, d'échec et d'isolement face à ses pairs.

De la classe à l'école : quand un climat délétère s'installe

Pire encore, certains élèves les plus fragiles sont enclins à reproduire à leur tour ces comportements auxquels ils peuvent être fréquemment exposés. L'effet d'entraînement peut alors se propager dans le groupe, puis d'une classe à l'autre, jusqu'à gagner parfois l'établissement tout entier. Un sentiment diffus d'impuissance et d'insécurité peut finir par s'installer dans l'école, ce qui explique possiblement une partie de la violence vécue aujourd'hui dans nos établissements scolaires.

Des conséquences sociétales prévisibles à court, moyen et long terme

En empêchant les enseignants de poser d'une façon bienveillante des arrêts d'agir physique brefs, doux et proportionnés, on risque de former des adolescents et de futurs adultes qui n'auront jamais intériorisé certaines règles essentielles. Nulle part ailleurs dans la société, ni au travail, ni dans les relations amicales ni en famille, ni dans aucun espace public, de tels comportements ne sont tolérés. Il existe un risque réel que ces difficultés évoluent vers des problèmes plus graves, pouvant aller jusqu'à des démêlés avec la justice.

À plus long terme, cette nouvelle approche mine la cohésion sociale et la santé mentale d'une génération entière. Une école où règnent le chaos, la peur et l'impuissance des enfants et des adultes ne forme pas des citoyens responsables, empathiques et résilients. Elle engendre désarroi, anxiété, déstabilisation, et risque à terme de produire une société plus fragile, plus violente et moins bienveillante.

Poser une limite n'est pas de la violence

Poser une limite claire, tôt, doucement et avec bienveillance n'est pas de la violence. C'est un acte éducatif fondamental. C'est guider l'enfant, le protéger de lui-même et protéger tous les autres élèves. La véritable violence consiste à laisser un enfant se désorganiser longuement devant ses pairs, sans lui offrir le cadre dont il a besoin pour grandir.

L'école a pour mission de préparer les enfants à vivre en société. Comment y parvenir si nous ne leur enseignons plus le respect des limites, l'autorégulation et la considération bienveillante d'autrui ?

Notre demande

Conscients des dérives qu'implique cette nouvelle approche, nous demandons instamment des **modifications au Cadre de référence sur les mesures de contrôle en milieu scolaire**. Ces modifications devraient notamment clarifier la possibilité, pour le personnel scolaire, de poser un arrêt d'agir physique bref, doux et proportionné auprès d'un élève en opposition qui ne répond pas aux consignes verbales, avant que la désorganisation ne dégénère en crise. Il est impératif de redonner aux enseignants la marge de manœuvre pédagogique et l'autorité bienveillante nécessaires pour intervenir rapidement, proportionnellement et efficacement, dans l'intérêt supérieur de tous les enfants.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Enseignantes et enseignants engagés